



HAL
open science

Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent

Nicolas Cauchi-Duval

► **To cite this version:**

Nicolas Cauchi-Duval. Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent: Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquête ERFI. 2015. hal-01100095v2

HAL Id: hal-01100095

<https://hal.science/hal-01100095v2>

Preprint submitted on 11 Oct 2015 (v2), last revised 22 Aug 2016 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent

Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquête ERFI

Nicolas Cauchi-Duval – Université de Strasbourg / SAGE UMR 7363

Les recherches portant sur l'insatisfaction conjugale et les conflits conjugaux se sont développées avec la progression des ruptures d'unions (Birtchnell, 1986 ; Coleman *et al.*, 1980 ; Popenoe, 1988 ; Giudici, *et al.*, 2011). Certains de ces travaux ont ainsi montré que l'insatisfaction conjugale n'est pas un bon prédicateur du divorce, car les partenaires les moins heureux qui souhaitent rompre font rarement état de leur insatisfaction (Karney et Bradbury, 1995 ; Heaton et Albrecht, 1991 ; Davila et Bradbury, 2001). Les conflits conjugaux semblent quant à eux être un élément central de la survie du mariage (Gottman, 1994). En effet, bien que ces conflits soient parfois bénéfiques pour le couple (De Dreu et Weingart, 2003 ; Kluwer et Johnson, 2007), les partenaires divorcés connaissent malgré cela plus de conflits que les autres (Christensen et Schenk, 1991). Dans la plupart des cas, ces recherches sont menées à partir d'observations cliniques ou d'échantillons non représentatifs (Le, 2005 ; Olson, 2000). Les travaux mobilisant des enquêtes longitudinales, à même d'observer à la fois les conflits conjugaux et le devenir des couples, s'avèrent au contraire bien plus rares (Amato et Rogers, 1997 ; Widmer *et al.*, 2003). Le phénomène d'attrition, c'est-à-dire la sortie d'observation de certains répondants de l'échantillon initial à chaque vague de l'enquête, explique partiellement le désintérêt dont les enquêtes prospectives font l'objet. En effet, celui-ci est la plupart du temps étudié en tant que biais de sélection qu'il est nécessaire de corriger (Razafindratsima et Kishimba, 2002 ; Régnier-Loilier, 2009). Pourtant, l'attrition est certes en partie involontaire, du fait des décès et des mobilités résidentielles qui favorisent la perte de vue (Laurie *et al.*, 1999 ; Lepkowski et Couper, 2002 ; Watson, 2003), mais elle aussi en partie volontaire. À ce titre, et bien qu'elle prenne la forme d'un refus d'expression, il importe que l'attrition soit aussi analysée comme une modalité de réponse au sujet des conflits conjugaux.

Diverses raisons peuvent expliquer que certains répondants ne souhaitent pas réitérer leur participation à l'enquête. Cela tient parfois à la prise de conscience du poids que représentent les vagues à venir (Apodaca *et al.*, 1998), parfois au désintérêt, voire au rejet de l'enquête (Hill et Willis, 2001 ; O'Neil, 1979). D'autres fois encore, l'enquête est perçue comme trop personnelle (Hill et Willis, 2001 ; Kalton *et al.*, 1990 ; Laurie *et al.*, 1999). Ceci peut notamment être le cas en matière de conflits conjugaux, puisqu'ils sont en partie révélateurs du fonctionnement des interactions conjugales. Le refus de renouveler l'enquête serait alors d'autant plus conséquent que les répondants souhaitent préserver l'image de leur couple (Gofman, 1974), mais est néanmoins susceptible de varier en fonction de trois facteurs. Tout d'abord, des différences d'attentes, de positions, et de statuts sociaux existent entre les femmes et les hommes (Bozon, 1990, 1991 ; de Singly, 1982), ce qui occasionne des déclarations différentielles des désaccords selon le sexe. Ensuite, les conflits engagent différemment le

couple selon qu'ils concernent l'organisation quotidienne du couple (les tâches ménagères, les relations sociales), son intimité (au travers des relations sexuelles par exemple), ou encore son devenir (notamment lorsqu'il est question du désir d'enfant). Enfin, la déclaration des conflits dépend de la capacité des répondants à les restituer ; c'est-à-dire à les exprimer, sans non plus faire mention de conflits qui n'auraient pas eu lieu, faute de les avoir exprimés au sein du couple, et auraient pu engendrer d'éventuelles frustrations et insatisfactions.

Vérifier ces hypothèses revient alors à distinguer les composantes volontaire et involontaire de l'attrition, puis à montrer qu'elles sont régies par des processus de sélection distincts à l'égard des conflits conjugaux. Il s'agit notamment de vérifier que la composante volontaire de l'attrition est directement liée à ce qui est, ou non, dit des conflits conjugaux dans les enquêtes. Pour ce faire, nous analysons les données de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI), qui a connu une importante attrition entre ses deux premières vagues ; 35% de l'effectif initial n'a pas été réinterrogé lors de la deuxième vague de collecte. La première partie de cet article revient sur le protocole de collecte de l'enquête ERFI et des dimensions au travers desquelles les conflits conjugaux seront analysés. Les déclarations de ces conflits sont ensuite mises à l'épreuve des caractéristiques des répondants et des couples dans une deuxième partie. Ces déclarations sont enfin mises en lien avec les formes d'attrition afin de constater que les sorties d'observation informe plus sur les désaccords qu'elles ne les taisent.

Données et méthode

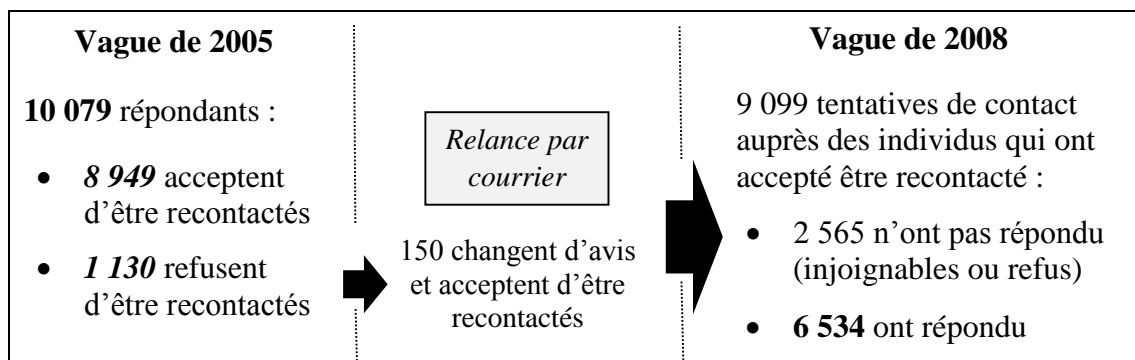
Le suivi des répondants dans l'enquête ERFI

L'enquête ERFI, réalisée sous la coresponsabilité de l'INED et l'INSEE, s'intéresse à différents aspects de la construction de la famille et des relations entre générations et sexes, et s'inscrit dans le projet comparatif d'enquêtes longitudinales international *Generations and Gender Survey* (Vikat et al., 2007). À l'occasion de la première vague de collecte de 2005, 10 079 hommes et femmes âgés de 18 à 79 ans vivant en France métropolitaine ont répondu à un questionnaire réalisé en face à face à leur domicile¹. En 2008, les mêmes personnes ont été sollicitées pour répondre à la deuxième vague de l'enquête selon un mode de passation du questionnaire identique au premier passage et, lorsque cela a été possible, le même enquêteur était réaffecté dans la mesure où cela favorise un meilleur suivi (Behr et al., 2005 ; Hill et Willis, 2001). Malgré cet effort, plus d'un tiers des répondants de la première vague n'a pas renouvelé l'enquête (Figure 1). Parmi ces sorties d'observation, 980 sont sans nul doute volontaires puisqu'elles ont eu lieu dès la fin du premier questionnaire, lorsque les répondants

¹ Pour plus de détails sur l'enquête ERFI, voir Régnier-Loilier, 2012.

ont refusé d'être recontactés trois ans plus tard². Les 3 545 autres sorties d'observations s'expliquent quant à elles de diverses manières : il peut s'agir de pertes de vue, de décès, ou encore de refus de répondre une fois recontacté, et nous ne pouvons pas démêler la composante volontaire de la composante involontaire. Quelle que soit la raison pour laquelle les répondants sortent de la cohorte, aucun autre membre du ménage ne pouvait répondre à leur place. Au final, 6 534 individus ont répondu aux deux premières vagues de l'enquête, qui en compte trois à l'issue de la dernière collecte de 2011.

Figure 1. Schéma de l'attrition entre les deux premières vagues de collecte d'ERFI



Mesures du lien entre conflits conjugaux et attrition

Les 6 088 répondants vivant avec leur conjoint et les 832 répondants ayant un conjoint non cohabitant devaient répondre à la question « *Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'avoir avec votre conjoint des désaccords au sujet des tâches ménagères* », ainsi qu'à des questions similaires concernant l'argent, l'organisation des loisirs, les relations avec les amis, les relations avec les parents et les beaux-parents, la consommation d'alcool, et les relations sexuelles (Figure 2). Parmi ces répondants, 3 282 vivaient également avec des enfants et renseignaient aussi la fréquence des désaccords occasionnés par leur éducation. Enfin, s'il y avait dans le couple une femme de moins de 50 ans ($n = 4\ 104$), le répondant devait aussi répondre à la fréquence des désaccords au sujet du désir d'enfants. Pour chacun des sujets de désaccords, l'enquêteur proposait à haute voix les modalités de réponse « *jamais* », « *rarement* », « *parfois* », « *souvent* », et « *très souvent* » ou « *non concerné* » en présentant une carte de codage sur laquelle ces modalités étaient inscrites ; ceci permettant ainsi de positionner, les uns par rapport aux autres, des termes qui peuvent paraître peu différenciés. Aucun refus de répondre n'était autorisé, sauf au sujet des relations sexuelles. Ce dernier sujet de désaccords est dès lors différencié des autres par la construction même du questionnaire, pouvant notamment entraîner une perception construite du caractère sensible de la question.

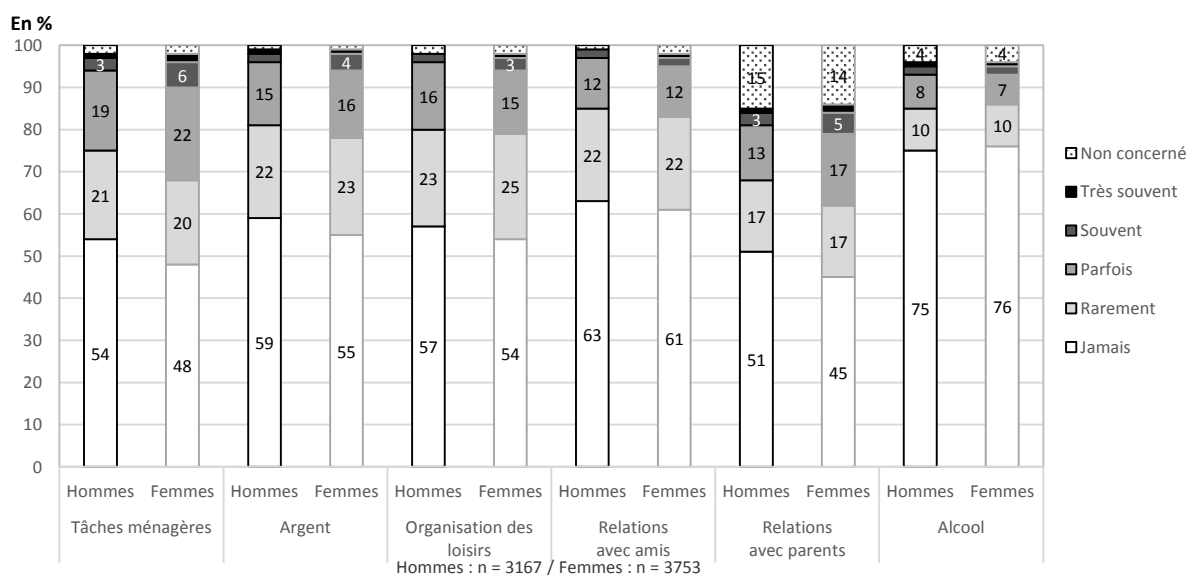
² Ce sont plus précisément 1 130 individus qui ont refusé d'être recontacté à l'issue du 1^{er} questionnaire, mais 150 d'entre eux sont revenu sur leur décision suite à une relance par courrier entre les deux vagues de l'enquête.

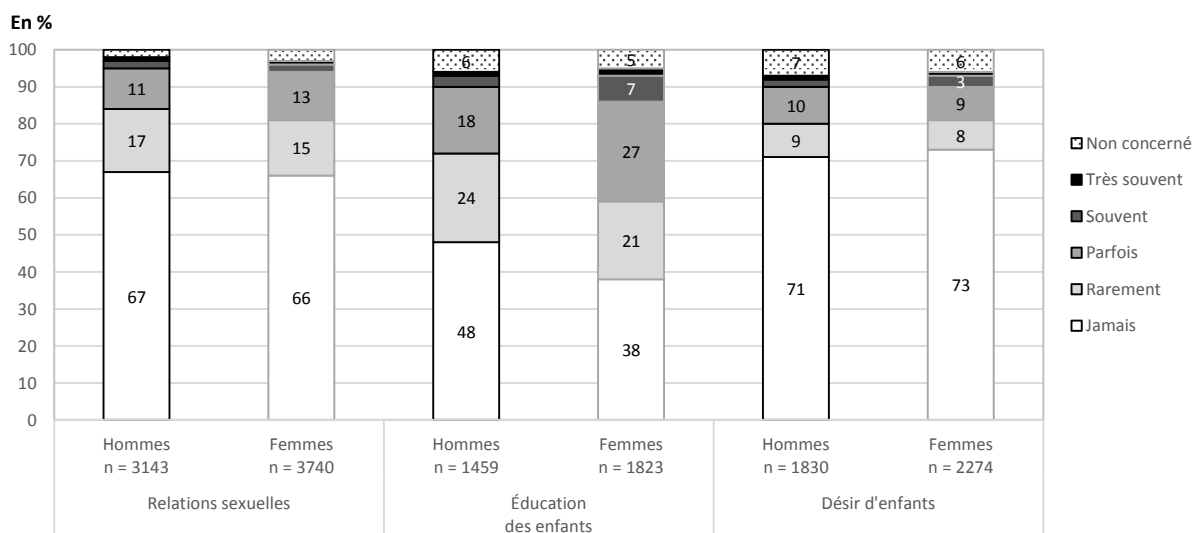
Figure 2. Questions relatives à la fréquence des désaccords et modalités de réponse

<p>« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'avoir avec votre conjoint des désaccords au sujet : »</p> <p><i>Si le/la répondant(e) est en couple (cohabitant ou non) [n = 6 920] ...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des tâches ménagères ? De l'argent ? De l'organisation des loisirs ? Des relations avec les amis ? Des relations avec les parents et les beaux-parents ? De la consommation d'alcool ? Des relations sexuelles ? (<i>Refus autorisé</i>) <p><i>... et vit avec des enfants [n = 3 282]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> De l'éducation des enfants ? <p><i>... et que dans le couple une femme a moins de 50 ans [n = 4 104]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Du désir d'enfants ? 	<p style="text-align: center;">Carte de codage présentée pour chaque sujet de désaccord</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jamais 2. Rarement 3. Parfois 4. Souvent 5. Très souvent 7. Non concerné(e)
--	--

Les déclarations de la fréquence des désaccords des différents sujets considérés sont semblables à ce qui a déjà été constaté dans d'autres enquêtes (figure 3). Ils confirment notamment que les femmes déclarent plus de désaccords que les hommes, mais que la hiérarchie des sujets conflictuels est identique pour les deux sexes. Lorsque les couples ont des enfants, c'est leur éducation qui entraîne le plus de désaccords (Brown et Jaspard, 2004 ; Widmer *et al.*, 2003). Lorsqu'ils n'en ont pas les tâches ménagères sont le plus souvent à l'origine de ces désaccords.

Figure 3. Fréquence des désaccords pour chaque sujet par sexe





Lecture : 54 % des hommes et 48 % des femmes déclarent n'avoir jamais eu désaccords avec leur conjoint au sujet des tâches ménagères au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ensemble des répondants en couple interrogés sur les différents sujets de désaccords (hormis pour les relations sexuelles pour lesquelles le refus de répondre était autorisé – 1,6 % des répondants)

Note : Les fréquences inférieures à 3 % ne sont pas inscrites dans un souci de lisibilité

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005 (données pondérées)

Dans l'ensemble, les désaccords sont assez peu fréquents, et les modalités de réponses « souvent » et « très souvent » n'ont que très rarement été mentionnées. Elles sont donc regroupées dans nos analyses avec la modalité « parfois » sous une dénomination commune « parfois ou souvent », de sorte que les proximités statistiques ne soient pas perturbées par de trop faibles effectifs. L'examen des caractéristiques des répondants a par ailleurs permis de vérifier que les réponses « non-concerné » correspondent à des situations effectives³ et non à une éventuelle stratégie d'évitement qu'aurait pu induire le fait de n'autoriser le refus de répondre qu'au sujet des relations sexuelles. Par conséquent, les répondants qui déclarent ne pas être concernés sont exclus de nos analyses. Nous nous restreignons également aux couples cohabitants dont le partenaire est de sexe opposé afin de disposer d'une population homogène, pour laquelle nous détenons un même ensemble d'informations. Enfin, la fréquence de désaccords varie assez peu d'un sujet à l'autre au sein des couples⁴. Aussi, nous retenons d'abord dans nos analyses les tâches ménagères, principale raison de mésententes des couples. Puis, nous intégrons les relations sexuelles qui se distinguent des autres sujets, ainsi que le désir d'enfants et l'éducation des enfants, qui ne concernaient qu'une partie des répondants.

³ En effet, les femmes des couples « non-concernés » par le désir d'enfants sont en moyenne plus âgées que les autres (41 ans vs 35 ans) ; les enfants vivant avec des répondants « non-concernés » par leur éducation sont plus âgés (l'âge médian est de 16 ans vs 10 ans pour les autres) ; enfin, 91 % des « non-concernés » par les relations avec leurs (beaux)-parents ont deux parents biologiques décédés, alors que c'est le cas de 20 % des autres.

⁴ Environ 20 % des enquêtés indiquent une fréquence de désaccords identique aux sept sujets de désaccords communs à tous, et 56 % indiquent la même fréquence pour cinq d'entre eux. En outre, les résultats d'une ACM, indiquent une plus grande distance entre les désaccords liés à la sexualité et ceux liés aux autres sujets.

Pour mesurer l'effet de différentes caractéristiques sur la fréquence des désaccords, nous estimons d'abord la probabilité d'avoir « *parfois ou souvent* » (*versus* « *jamais* » ou « *rarement* ») des désaccords au sujet des tâches ménagères par une régression logistique intégrant l'âge, le statut matrimonial et le plus haut niveau de diplôme, ainsi que la durée de l'union et le nombre d'enfants, reconnus comme associés au risque de ruptures précoces (Brousse, 1999 ; Marcil-Gratton et *al.*, 2002). Puisque l'inégale répartition des tâches domestiques participe à l'insatisfaction conjugale (Benin et Agostinelli, 1988), les répartitions de la préparation des repas – illustrative des tâches ménagères effectuées pour l'essentiel par les femmes –, et du bricolage – seule tâche domestique massivement réalisée par les hommes – sont également introduits dans le modèle. Ensuite, pour étudier le lien entre fréquence des désaccords et chacune des formes d'attrition, nous recourons à deux modélisations : la probabilité de refuser (*versus* accepter) d'être recontacté en 2008 ; et la probabilité de ne pas répondre (*versus* répondre) en 2008, parmi les répondants de 2005 qui ont donné leur accord pour être recontactés. Aux variables du précédent modèle s'ajoutent, selon les répondants concernés, la fréquence des désaccords au sujet des tâches ménagères, du désir d'enfants, de l'éducation des enfants et des relations sexuelles. Plusieurs variables de contrôle liées à l'attrition sont enfin introduites : le statut d'occupation du logement, la taille de l'unité urbaine, la nationalité, et l'intention de déménager (Watson, 2003 ; Régnier-Loilier, 2009).

LES FEMMES DÉCLARENT PLUS DE DÉSACCORDS, MAIS SONT AUSSI PLUS CONTRAINTES

Les femmes déclarent plus de désaccords que les hommes au sujet des tâches ménagères (30 % des femmes disent être « *parfois ou souvent* » en désaccords contre 23 % des hommes). Outre cette déclaration différentielle des désaccords, les facteurs associés à ces déclarations diffèrent également selon le sexe. Des différents facteurs analysés, seul le fait d'être marié agit identiquement pour les hommes et les femmes. Les répondants mariés ont une probabilité plus faible d'être en désaccords que les autres (Tableau 1). Cela peut certes résulter d'un moindre engagement des conjoints en union libre et d'une plus grande facilité à rompre que les mariages (Bennett et *al.*, 1988 ; Hoem et Hoem, 1992). La vision plus traditionaliste des couples mariés participe toutefois également de ce constat. Les partenaires se sépareraient moins car ils ne voient pas d'autres possibilités légitimes que le mariage, et acceptent plus souvent le partage inégal des responsabilités (Lye et Biblarz, 1993 ; Presser, 2000).

Le reste des déterminants de la fréquence des désaccords répond à des logiques différenciées. Quel que soit le sexe, les désaccords liés aux tâches ménagères se font plus rares avec l'âge du répondant. C'est d'ailleurs le cas pour la très grande majorité des sujets de discorde. Toutefois, alors que cet effet d'âge persiste pour les hommes lorsque l'influence des autres caractéristiques est contrôlée, il disparaît pour les femmes de 35 ans et plus. Ainsi pour ces femmes, les désaccords se font avant tout plus rares parce qu'elles appartiennent à des couples plus anciens. Outre la séparation des couples les plus conflictuels qui opère une

sélection des répondants, les partenaires des unions les plus anciennes témoignent du temps passé à vivre ensemble et des ajustements effectués dans leur relation conjugale (Brown et Jaspard, 2004).

Tableau 1 – Proportion d'individus déclarant avoir « parfois ou souvent » (versus « jamais ou rarement ») des désaccords au sujet des tâches ménagères et facteurs associés

	Hommes			Femmes		
	OR	n	%	OR	n	%
Age						
18-24 ans	3,7 ***	47	51	1,9 *	161	48
25-34 ans	2,5 ***	421	37	1,5 *	609	46
35-44 ans	1,7 *	618	29	-	786	38
45-54 ans	1,6 ***	560	23	-	693	25
55 ans et plus [réf.]	-	1 125	12	-	986	16
Statut matrimonial						
Marié [réf.]	-	2 246	20	-	2 526	27
Non marié	1,3 *	525	34	1,3 *	709	43
Durée de l'union						
Moins de 5 ans	-	288	36	1,5 *	463	44
De 5 à 14 ans	-	711	32	1,7 ***	769	44
De 15 à 24 ans	1,4 *	530	24	1,3 *	677	33
De 25 à 34 ans [réf.]	-	474	16	-	560	21
De 35 à 44 ans	-	471	13	-	460	17
45 ans et plus	-	297	11	0,5 *	306	9
Nombre d'enfants						
Aucun	-	1 364	17	0,7 ***	1 550	23
1 enfant [réf.]	-	509	26	-	586	39
2 enfants	-	613	30	0,8 *	735	37
3 enfants ou plus	-	285	26	-	364	38
Niveau de diplôme						
Aucun, Cep, Bepc [réf.]	-	860	16	-	1 055	18
CAP, BEP	-	936	22	1,4 ***	743	31
Baccalauréat	-	309	29	1,7 ***	497	37
Bac + 2 ou supérieur	1,3 *	666	29	1,7 ***	940	40
Prise en charge des repas						
Toujours la femme [réf.]	-	1 221	16	-	1 764	28
Le plus souvent la femme	1,7 ***	804	28	-	735	37
Autant l'un que l'autre	1,3 *	456	27	0,8 *	482	28
Toujours ou le plus souvent l'homme	1,6 ***	280	28	-	239	35
Autres organisations	-	10	0	-	15	40
Prise en charge du bricolage						
Toujours la femme	-	72	19	1,9 ***	190	39
Le plus souvent la femme	-	53	30	-	134	38
Autant l'un que l'autre	-	316	22	-	498	32
Toujours ou le plus souvent l'homme [réf.]	-	2 248	23	-	2 308	29
Autres organisations	-	82	17	-	105	28
Ensemble		2 271	23		3 235	30

Lecture : OR - un rapport supérieur (resp. inférieur) à l'unité, statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (resp. réduit) la probabilité de sortir de la cohorte.

réf. catégorie de référence ; *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; - non significatifs.

n – effectif de répondants présentant chacune des caractéristiques ; 47 hommes en couple cohabitants ont entre 18 et 24 ans.

% - part d'individus qui, pour chaque modalité, sont « parfois ou souvent » en désaccord ; 51 % des hommes de 18 à 24 ans disent être « parfois ou souvent » en désaccords.

Champ : Répondants en couples cohabitants ayant répondu à chacune des variables du modèle.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005 (données pondérées).

Le nombre d'enfants est également en lien avec la fréquence de désaccords que déclarent les femmes, mais pas celle que déclarent les hommes. Les mères d'un enfant déclarent plus de désaccords que les femmes sans enfant ou que les mères de deux enfants. Ce moindre risque de conflit des mères de deux enfants s'explique une fois encore en raison d'une vision plus traditionaliste que les autres, mais peut également tenir au fait que ce sont les couples qui n'ont pas rompu qui ont un deuxième enfant (Myers, 1997). Le plus grand risque de désaccords pour les mères d'un enfant que pour les femmes sans enfant est quant à lui à mettre en lien avec le surplus de tâches ménagères que les femmes se voient attribué à l'arrivée du premier enfant (Régnier-Loilier et Hiron, 2010). Les femmes déclarent à ce titre moins de désaccords lorsque la préparation des repas est répartie également, tandis que les hommes mentionnent plus de désaccords dès lors que les repas ne sont pas exclusivement pris en charge par leur conjointe. A l'inverse, lorsque les femmes sont seules à s'occuper du bricolage, elles font part de plus nombreux désaccords.

L'appropriation par les femmes des responsabilités domestiques habituellement réalisées par les hommes n'altère la plupart du temps pas l'entente entre les conjoints. Le caractère valorisant de ces tâches explique que les femmes les prennent à leur charge sans que cela entraîne de désaccords de leur part (Segalen, 2013). Les hommes ne s'y opposent pas non plus tant qu'ils bénéficient aussi de la valorisation qu'apporte la réalisation de ces responsabilités domestiques. Toutefois, s'ils s'en trouvent totalement dépossédés par une prise en charge exclusive de la part de leur conjointe, cela entraîne des dissensions. Au contraire, la réalisation des tâches ménagères dont s'occupent plus généralement les femmes par les hommes entraîne plus de tensions. Préparer les repas quotidiens, faire le ménage ou repasser le linge n'est en rien valorisé. Une répartition pourtant plus égalitaire entraîne alors plus de tensions.

Ces relations entre répartition des tâches et fréquence des désaccords expliquent par ailleurs, dans le cadre d'analyses complémentaires, que les femmes ayant une activité à temps partiel déclarent moins de désaccords que celles ayant une activité à temps plein. En situation d'activité partielle, les femmes disposent de moins de ressources personnelles et par conséquent d'un potentiel plus faible de négociation (Steil, 1997 ; Jaspard et *al.*, 2003). Elles prennent alors à leur charge plus de tâches ménagères du foyer sans en dénoncer le partage inégalitaire. Au contraire pour les hommes, une activité à temps partiel s'accompagne de plus nombreux désaccords. La prise en charge de tâches ménagères en leur défaveur, étant en inadéquation avec les représentations classiques du couple, entraîne alors des tensions supplémentaires.

Enfin, le niveau de diplôme distingue également hommes et femmes dans leurs déclarations de la fréquence des désaccords. Pour les hommes, le niveau de diplôme n'influence la déclaration des désaccords que pour les plus diplômés ; ceux qui détiennent un niveau bac+2 font mention de plus de désaccords alors que les autres déclarent tous autant de désaccords. Pour les femmes, plus elles sont diplômées plus elles déclarent de désaccords. Ainsi, 18 % des moins diplômées déclarent avoir « *parfois ou souvent* » des désaccords au sujet des tâches

ménagères avec leur conjoint alors que c'est le cas de 40 % des plus diplômées. Pourtant, les couples dont les femmes sont plus diplômées répartissent plus également les tâches ménagères que les autres (Solaz, 2009). Le niveau de diplôme des femmes semble donc attester d'une plus grande capacité de leur part à exprimer leurs désaccords. Capacité d'expression des désaccords plus aisée face à l'enquêteur, mais également certainement face à leur conjoint. Outre le niveau de diplôme, l'intégration sociale et professionnelle des femmes participe également de l'expression de leurs désaccords et modère les déclarations différentielles des désaccords selon leur niveau de diplôme. La proportion d'employées déclarant avoir « *parfois ou souvent* » des désaccords augmente avec le niveau de diplôme, alors qu'elle varie peu en fonction du diplôme parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures⁵.

Ces premiers résultats témoignent du rôle que jouent le capital socioculturel et l'insertion sociale et professionnelle des conjoints dans l'expression des désaccords, et ce particulièrement pour les femmes. Celles qui bénéficient des situations les plus égalitaires – et sont hautement diplômées, en situation d'activité, dont la PCS est socialement valorisée – déclarent plus de désaccords d'une part car elles acceptent moins facilement ces inégalités, et d'autre part car elles expriment plus facilement leurs désaccords. Il importe à présent de s'intéresser à la manière dont le refus ou non de renouveler ces déclarations participe à cette expression des désaccords de couple.

HOMMES ET FEMMES NE DISENT PAS LES MÊMES DÉSACCORDS

Cette partie a pour objectif d'identifier la manière dont les conflits conjugaux contribuent à la sortie d'observation des répondants de l'enquête ERFI, en mettant au jour les processus différenciés selon qu'il s'agit de la composante volontaire ou de la composante mêlant à la fois sorties volontaires et involontaires. Aussi, pour chacune de ces composantes, nous analysons le rôle des désaccords liés aux tâches ménagères et aux relations sexuelles de l'ensemble des répondants, complétés de sujets spécifiques pour certains répondants : le désir d'enfants pour les couples où la femme a moins de 50 ans et l'éducation des enfants pour les couples avec enfants.

Si certains répondants sortent volontairement de l'observation car ils souhaitent préserver l'image de leur couple (Gofman, 1974), ils font aussi préalablement moins état de leurs désaccords (tableau 2). Car ce sont les hommes et les femmes qui déclarent le moins de désaccords au sujet des tâches ménagères qui refusent également plus souvent d'être recontactés pour participer à la deuxième vague de l'enquête. La peur d'offrir une image négative du couple en déclarant l'existence de désaccords dépend toutefois de la manière dont ces désaccords sont avant tout perçus. Ceux qui perçoivent ces désaccords comme une forme d'échec de leur couple

⁵ Pour les employées, c'est le cas de 30 % de celles ayant un CAP ou un BEP, de 34 % de celles ayant un BAC et de 41 % de celle ayant un BAC+2. Pour les cadres, c'est le cas de 40 % d'entre elles qu'elles détiennent un CAP, un BAC ou un BAC+2.

pourraient ainsi déclarer moins de désaccords qu'ils n'en connaissent et plus souvent souhaiter sortir de l'observation. Au contraire, ceux qui perçoivent leurs désaccords comme l'occasion de faire évoluer les interactions et le fonctionnement du couple, et procéder ainsi à certains ajustements, n'auraient ni gêne à faire mention de désaccords ni opposition au renouvellement de l'enquête. Le lien observé entre niveau de diplôme du répondant et refus de renouveler l'enquête nous semble pouvoir en témoigner. En effet, la probabilité des répondants d'accepter qu'on les recontacte lors des enquêtes ultérieures augmente avec leur niveau de diplôme, comme c'est par ailleurs régulièrement dans le cadre d'enquêtes à passages répétés (Robins, 1963 ; Wilcox, 1977 ; Lepkowski et Couper, 2002). Cela tient certainement en partie à une plus grande aisance des plus diplômés à s'exprimer et à exprimer leurs désaccords.

Tableau 2 - Facteurs associés au fait de refuser (*versus* accepter) de renouveler l'enquête, par sexe et type de sous-population

Désaccords au sujet :	Odds-ratios					
	Répondants en couple		Répondants en couple avec enfant		Répondants interrogés sur leur désir d'enfants	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Des tâches ménagères						
<i>Jamais [réf.]</i>	-	-	-	-	-	-
Rarement	-	-	-	-	-	0,7 *
Parfois ou souvent	0,6 **	0,6 ***	0,6 *	0,4 ***	-	0,4 ***
N'est pas concerné	-	-	-	-	-	-
Des relations sexuelles						
<i>Jamais [réf.]</i>	-	-	-	-	-	-
Rarement	-	-	0,6 *	-	-	-
Parfois ou souvent	-	-	-	1,6 *	-	-
N'est pas concerné	-	-	5,7 *	-	-	-
Refus de répondre	3,8 ***	-	4,9 **	-	7,1 **	-
De l'éducation des enfants						
<i>Jamais [réf.]</i>			-	-		
Rarement		<i>nc.</i>	1,9 ***	-		<i>nc.</i>
Parfois ou souvent			-	0,5 ***		
N'est pas concerné			-	-		
Du désir d'enfant						
<i>Jamais [réf.]</i>					-	-
Rarement		<i>nc.</i>		<i>nc.</i>	-	-
Parfois ou souvent					-	-
N'est pas concerné					2,0 **	-
Effectifs	2 782	3 240	1 416	1 687	1 552	1 918
<i>...dont ne veulent pas renouveler l'enquête</i>	303	286	133	123	139	131

Lecture : Un rapport supérieur (resp. inférieur) à l'unité, statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (resp. réduit) la probabilité de sortir de la cohorte.

réf. catégorie de référence ; *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; - non significatifs ; *nc.* Non concerné

Note : Modèles ajustés sur l'âge, le statut matrimonial, la durée de l'union, le plus haut niveau de diplôme, le statut d'occupation du logement, la nationalité et l'intention de déménager du répondant ainsi que le nombre d'enfants dans le ménage, la répartition des repas et du bricolage entre les partenaires et la taille de l'unité urbaine de résidence

Champ : Pour chaque sous-population, répondants ayant répondu à chacune des variables du modèle.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005 et 2008 (données pondérées).

Des entretiens qualitatifs menés *a posteriori* ont également révélé que l'expression des désaccords auprès des enquêteurs pouvait être l'occasion d'exprimer d'éventuelles frustrations ou de se libérer d'un certain nombre de tensions qui n'avaient pas été exprimées jusqu'alors. Aussi, pour ces répondants, l'enquête apparaîtrait moins comme une invasion pernicieuse du cadre conjugal que comme le réceptacle de non-dits qui pourrait être au contraire bénéfique pour leur couple. L'analyse des relations entre attrition et d'autres sujets de désaccords que les seules tâches ménagères – la sexualité, le désir d'enfants et l'éducation des enfants – indiquent toutefois que cette inclination à déclarer l'existence de désaccords, et à plusieurs reprises si besoin est, diffère sensiblement d'un sexe à l'autre en fonction des sujets concernés.

Les différences de sujets de désaccords qui entraînent la sortie volontaire des femmes d'une part et des hommes d'autre part renvoient aux attentes et représentations sexuellement différenciées à l'égard de leur conjoint (Bozon, 1990, 1991). Ainsi, les hommes qui ne répondent pas à la question de la sexualité ont également une probabilité plus importante de refuser de renouveler l'enquête ; confirmant ainsi que la non-réponse est prédictive d'une moindre participation aux vagues suivantes (Bollinger et David, 2001 ; Loosveldt et *al.*, 2002). Cependant, parmi les couples avec enfants, les pères qui déclarent l'existence de désaccords au sujet des relations sexuelles ont une probabilité plus élevée de donner leur accord pour répondre la vague suivante ; alors que pour les mères, la probabilité qu'elles donnent leur accord pour être réinterrogées diminue avec l'expression de désaccords portant sur leur vie sexuelle. Ces relations prennent surtout sens lorsqu'elles sont mises en regard de la sélectivité diamétralement opposée qui s'opère entre hommes et femmes en matière d'éducation des enfants. S'agissant de l'éducation des enfants, les pères qui déclarent des désaccords refusent en effet plus souvent d'être réinterrogés alors que les mères acceptent plus souvent. Ces analyses semblent alors indiquer une appropriation différente de l'enquête comme moyen d'expression des frustrations selon que le répondant est un homme ou une femme. Les femmes se libéreraient plus souvent des frustrations qui sont les leurs au sujet de l'éducation des enfants, alors que les hommes se défont plus facilement de celles concernant les relations sexuelles. La symétrie qui s'observe semble indiquer par ailleurs que les frustrations des uns font office de contraintes pour les autres. Ainsi, les tensions dont se libèrent les femmes au sujet de l'éducation des enfants font figure d'injonction d'une participation active pour les pères. Ceux-ci ne souhaiteraient alors pas parler de ces désaccords, dans la mesure ils pourraient donner l'impression d'un désengagement de leur part, et paraître en inadéquation avec la figure du « nouveau père » (Devreux, 2004). Les désaccords que mentionnent quant à eux les hommes du fait de leurs frustrations sexuelles révèlent pour les femmes la contrainte d'être une bonne mère et une bonne amante (Segalen, 2002.), qui si elles craignent de ne pas y répondre préfèrent s'exclure de l'enquête. Les difficultés que peuvent rencontrer les hommes et les femmes à s'exprimer sur les désaccords portant respectivement sur la sexualité et l'éducation des enfants, s'expliquent également par le rôle que jouent ces deux dimensions dans la longévité du couple.

Les analyses de l'attrition menées sur les répondants qui ont accepté d'être recontactés indiquent que ceux qui déclarent être « *non-concerné* » par d'éventuels désaccords relatifs à la sexualité ont un risque plus important de ne pas être au final réinterrogés en 2008 (tableau 3). Dès lors, s'il est précédemment apparu que faire état de désaccords portant sur les relations sexuelles s'avère chose difficile à exprimer pour les hommes, se désengager de la sexualité favorise probablement des ruptures qui rendent plus difficile la prise de contact lors de la vague de 2008. Aussi, bien que certains répondants aient des difficultés à accepter d'avoir des conflits avec leurs partenaires au sujet de leurs relations sexuelles, accepter de connaître ces conflits semble être plus bénéfique pour la survie du couple que de les taire. C'est ce qu'illustre également la plus faible probabilité des femmes de ne pas répondre en 2008 lorsqu'elles déclarent des désaccords avec leur conjoint au sujet des rapports sexuels. Nous pouvons plus généralement en déduire que les désaccords ne sont pas nécessairement l'expression d'un dysfonctionnement du couple, mais peuvent également révéler l'intérêt porté au couple. Car en matière d'éducation des enfants aussi, lorsque les mères ne se disent plus concernées, la probabilité qu'elles ne participent pas à la seconde vague de l'enquête augmente. Libérées de la prise en charge de l'éducation de leurs enfants à présent plus âgés, les femmes s'autoriseraient plus facilement de rompre d'avec leur conjoint, alors que la présence de jeunes enfants diminue le risque de rupture (Toulemon, 1994).

La question du désir d'enfants s'avère plus complexe. Les désaccords réduisent le risque des femmes de sortir de l'observation s'ils sont rares, mais augmentent ce risque s'ils sont plus fréquents. Ainsi, l'expression des désaccords peut une fois encore participer d'une forme de communication qui préserve les couples concernés par la question du désir d'enfants. Toutefois, s'ils sont trop nombreux, ces désaccords mettent probablement en exergue des attentes trop différentes entre les membres du couple et occasionnent plus souvent leur rupture. Des analyses complémentaires indiquent que les situations qui occasionnent le plus de désaccords au sujet du désir d'enfants sont celles où la femme ne souhaite pas avoir d'enfants. Ce sont donc probablement en partie ces situations, en décalage avec la représentation classique de « l'instinct maternel » qui est attribué aux femmes, qui participent à ces sorties d'observations de la cohorte.

De ces différents résultats ressort que les désaccords peuvent parfois être bénéfiques (De Dreu et Weingart, 2003 ; Kluwer et Johnson, 2007), l'absence de déclarations de désaccord pouvant s'expliquer en partie car les moins heureux font rarement état d'insatisfaction (Heaton et Albrecht, 1991). Ainsi, puisqu'exprimer ses désaccords est un préalable à leur résolution, et rendre ainsi les interactions des couples en adéquation avec les attentes des deux partenaires, il apparaît que l'attrition de l'enquête ERFI entraîne, à l'occasion de la deuxième vague de collecte, une surreprésentation des répondants qui déclaraient plus de désaccords en 2005. Il serait toutefois trompeur de penser que ceux qui expriment le plus de conflits vivent des situations de couples moins harmonieuses. Au contraire, lorsque les désaccords ne sont pas

exprimés, auprès de l'enquêteur et peut-être aussi auprès du conjoint, cela semble se traduire par une sortie d'observation pouvant parfois s'expliquer aussi par la sortie de la conjugalité.

Tableau 3 - Facteurs associés au fait de ne pas renouveler l'enquête (versus *répondre*) en 2008, parmi ceux qui souhaitent être recontactés, par sexe et type de sous-population

	Odds-ratios					
	Répondants en couple		Répondants en couple avec enfant		Répondants interrogés sur leur désir d'enfants	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Désaccords au sujet :						
<i>Des tâches ménagères</i>						
<i>Jamais [réf.]</i>	-	-	-	-	-	-
Rarement	-	-	-	-	-	1,3 *
Parfois ou souvent	-	-	-	-	-	-
N'est pas concerné	-	-	-	-	-	-
<i>Des relations sexuelles</i>						
<i>Jamais [réf.]</i>	-	-	-	-	-	-
Rarement	-	0,8 *	-	-	-	-
Parfois ou souvent	-	0,7 **	-	0,6 **	-	0,7 *
N'est pas concerné	2,3 **	1,7 *	-	3,0 *	-	-
Refus de répondre	-	-	-	-	-	-
<i>De l'éducation des enfants</i>						
<i>Jamais [réf.]</i>			-	-		
Rarement		<i>nc.</i>	-	-		<i>nc.</i>
Parfois ou souvent			-	-		
N'est pas concerné			-	1,8 *		
<i>Du désir d'enfant</i>						
<i>Jamais [réf.]</i>					-	-
Rarement		<i>nc.</i>		<i>nc.</i>	-	0,6 **
Parfois ou souvent					-	1,5 **
N'est pas concerné					-	
Effectifs	2 479	2 954	1 280	1 564	1 413	1 787
<i>...dont ne renouvellent pas l'enquête malgré accord</i>	615	752	306	372	346	448

Lecture : Un rapport supérieur (resp. inférieur) à l'unité, statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (resp. réduit) la probabilité de sortir de la cohorte.

réf. catégorie de référence ; *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; - non significatifs ; *nc.* Non concerné

Note : Modèles ajustés sur l'âge, le statut matrimonial, la durée de l'union, le plus haut niveau de diplôme, le statut d'occupation du logement, la nationalité et l'intention de déménager du répondant ainsi que le nombre d'enfants dans le ménage, la répartition des repas et du bricolage entre les partenaires et la taille de l'unité urbaine de résidence

Champ : Pour chaque sous-population, répondants ayant répondu à chacune des variables du modèle et ayant donné leur accord pour être recontactés lors de la deuxième vague d'enquête.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGSI-2, 2005 et 2008 (données pondérées).

CONCLUSION

L'analyse des désaccords conjugaux dans cet article est menée au travers d'un prisme particulier : ce qui n'est pas dit des désaccords. Nos résultats montrent que les répondants de l'échantillon initial qui font le moins état de leurs désaccords refusent plus souvent que les autres de renouveler l'enquête. Cela semble notamment s'expliquer du fait que les hommes, et plus encore les femmes, qui bénéficient de moindres capitaux socioculturels qui leur permettent d'exprimer leurs désaccords – face à l'enquêteur, mais aussi face à leur conjoint – refusent plus souvent d'être recontacté. Ceux qui au contraire souhaitent renouveler l'enquête en profitent pour se délivrer de certaines frustrations et insatisfactions qu'ont engendrées les désaccords qu'ils ont eus avec leur conjoint. Les femmes expriment ainsi leur regret que leur conjoint ne s'investisse que trop peu à leur souhait dans l'éducation des enfants, quand les hommes se dégagent des mécontentements qu'ils ressentent au sujet de leurs relations sexuelles. Les sorties qui s'effectuent alors que les répondants avaient accepté d'être recontactés, concernent quant à elles plus particulièrement ceux qui taisent leurs désaccords ou se désengagent des sujets qui pourraient entraîner des conflits. Ce qui invite à se demander dans quelle mesure les pertes de vues qui concernent ces répondants ne tiendraient pas de ruptures d'unions et des mobilités résidentielles qui s'en suivent.

L'approche originale de l'analyse des désaccords proposée dans cet article invite à réinterroger les conflits conjugaux et l'ensemble de leurs composantes sous un éclairage nouveau. Nous avons pris le parti de circonscrire cette présentation aux travaux menés sur les seules fréquences de désaccords, dans la mesure où ils sont un préalable nécessaire autant à l'analyse de leur gestion que de leurs effets. Plusieurs dimensions mériteront néanmoins d'être par la suite approfondies. Les formes de gestions de ces désaccords, qui affectent différemment le devenir des couples (Fincham et Beach, 1999), pourront également être analysées à partir des données de l'enquête ERFI, et ainsi faire l'objet d'approfondissements. Ces résultats rappellent par ailleurs l'intérêt que représentent les analyses de l'attrition qui dépassent la seule estimation du biais de mesures qu'elle entraîne. Ils révèlent en contrepartie une limite liée à l'impossible identification des raisons pour lesquelles certains répondants n'ont pas participé à la deuxième vague de l'enquête alors qu'ils avaient accepté d'être recontactés. Les raisons pour lesquelles l'enquête n'est pas réalisée auprès des répondants devraient être soumises aux mêmes règles de diffusion que l'ensemble des informations collectées, et ce au-delà de la seule enquête ERFI.

Enfin, si la sélection qui s'opère dans la restitution d'informations relatives aux conflits conjugaux sélectionne les répondants, cette sélection est fortement genrée. Aussi, au-delà de la seule observation de déclarations différentielles entre hommes et femmes, les différences d'appréciation d'une situation conflictuelle partagée par les deux membres d'un même couple mériteraient d'être traitées. C'est ce que permettra de faire la mobilisation d'autres sources, notamment l'étude des données de la cohorte ELFE, première cohorte d'enfants en France

initiiée en 2011 (Pirus et *al.*, 2010), qui interroge les deux parents sur leurs conflits. En outre, les recherches portant sur le rôle de l'enquêteur dans l'attrition sont nombreuses et abordent notamment l'expérience de l'enquêteur (Couper et Groves, 1992 ; Beerten, 1999), ou la relation qui s'établit avec l'enquêteur au fil des vagues (Behr et al, 2005 ; Hill et Willis, 2001), et participent à la coopération des répondants. Ces recherches relèguent cependant trop souvent l'interaction sexuée qui a lieu entre l'enquêteur et l'enquêtée. Les désaccords exprimés par les femmes et les hommes varient certainement selon qu'ils font face à un enquêteur ou une enquêtrice, car leurs attentes et positions sociales diffèrent.

RÉFÉRENCES

- AMATO, P., ROGERS S. 1997. « A longitudinal study of marital problems and subsequent divorce », *Journal of Marriage and the Family*, p. 612-624.
- APODACA, R., LEA, S., EDWARDS, B. 1998. « The effect of longitudinal burden on survey participation », in annual conference of the American Association for Public Opinion Research, St. Louis, Mo, p. 906-910.
- BEHR, A., BELLGARDT, E., RENDTEL, U. 2005. « Extent and determinants of panel attrition in the European Community Household Panel », *European Sociological Review*, 21(5), p. 489-512.
- BENNETT, N., BLANC, A., BLOOM, D. 1988. « Commitment and the Modern Union: Assessing the Link Between Premarital Cohabitation and Subsequent Marital Stability », *American Sociological Review*, 53(1), p. 127-138.
- BENIN, M. H., AGOSTINELLI, J. 1988. « Husband's and wife's satisfaction with the division of labor », *Journal of Marriage and the Family*, 50(2), p. 349-361.
- BEERTEN, R. 1999. « The effect of interviewer and area characteristics on survey response rates: an exploratory analysis », *Survey Methodology Bulletin*, (45), p. 7-15.
- BIRTCHNELL, J. 1986. « The imperfect attainment of intimacy: a key concept in marital therapy », *Journal of Family Therapy*, 8(2), p. 153-172.
- BOLLINGER, C., DAVID, M. H. 2001. « Estimation with response error and nonresponse: food-stamp participation in the SIPP », *Journal of Business and Economic Statistics*, 19(2), p. 129-141.
- BOZON, M. 1990. « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints: une domination consentie I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 45(2), p. 327-360.
- BOZON, M. 1990. « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie. II.- Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Population*, 45(3), p. 565-602.
- BROUSSE, C. 1999. « La repartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *Portrait social, INSEE, Statistique publique*, p. 135-151.
- BROWN, E., JASPARD, M. 2004. « La place de l'enfant dans les conflits et les violences conjugales », *Recherches et prévisions*, 78(1), p. 5-19.

- CHRISTENSEN, A., SHENK, J. 1991. « Communication, conflict and psychological distance in nondistressed, clinic, and divorcing couples », *Journal of consulting and clinical psychology*, 59(3), p. 458-463.
- COLEMAN, K., WEINMAN, M., HSI, B. 1980. « Factors affecting conjugal violence ». *The Journal of psychology*, 105(2), p. 197-202.
- COUPER, M., GROVES, R. 1992. « The role of the interviewer in survey participation », *Survey Methodology*, 18(2), p. 263-278.
- DAVILA, J., BRADBURY, T. 2001. « Attachment insecurity and the distinction between unhappy spouses who do and do not divorce », *Journal of Family Psychology*, 15(3), p. 371-393.
- DE DREU, C., WEINGART, L. 2003. « Task versus relationship conflict, team performance, and team member satisfaction : a meta-analysis », *Journal of applied Psychology*, 88(4), p. 741-749.
- DEVREUX, A.-M. 2004. « Autorité parentale et parentalité. Droits des pères et obligations des mères ? », *Dialogue*, 3(165), p. 57-68.
- DEMARIS, A., LESLIE, G. 1984. Autorité parentale et parentalité. Droits des pères et obligations des mères ? « Cohabitation with the future spouse : Its influence upon marital satisfaction and communication », *Journal of Marriage and the Family*, 46(1), p. 77-84.
- GOFFMAN, E. 1974. *Les rites d'interactions*, éd. de Minuit, 240 p.
- GIUDICI, F., WIDMER, E., GHISLETTA, P. 2011. « A sociological assessment of conjugal conflict », *Sociologia, Problemas e Práticas*, 67, p. 9-21.
- HEATON, T., ALBRECHT, S. 1991. « Stable unhappy marriages », *Journal of marriage and the family*, 53, p. 747-758.
- HILL, D., WILLIS, R. 2001. « Reducing panel attrition: A search for effective policy instruments », *Journal of Human Resources*, p. 416-438.
- HOEM, B., HOEM, J. 1992. « The Disruption of Marital and Non-marital Unions in Contemporary Sweden. », dans J. TRUSSEL, R. HANKINSON et J. TILTON, éd., *Demographic Applications of Event History Analysis*, Oxford: Clarendon Press, p. 61-93.
- JASPARD, M., BROWN, E., CONDON, S. 2003. *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale*. Paris: La documentation française, 350 p.
- KALTON, G., LEPKOWSKI, J., MONTANARI, G. E., et al. 1990. « Characteristics of second wave nonrespondents in a panel survey », In *Proceedings of the Section on Survey Research Methods*, American Statistical Association p. 462-467.
- KARNEY, B., BRADBURY, T. 1995. « The longitudinal course of marital quality and stability: A review of theory, method, and research », *Psychological bulletin*, (118), p. 3-34.
- KLUWER, E., JOHNSON, M. 2007. « Conflict frequency and relationship quality across the transition to parenthood », *Journal of Marriage and Family*, 69(5), p. 1089-1106.
- LAURIE, H., SMITH, R., SCOTT, L. 1999. « Strategies for reducing nonresponse in a longitudinal panel survey », *Journal of official statistics-stockholm-*, 15(2), p. 269-282.
- LE, T. 2005. « Narcissism and immature love as mediators of vertical individualism and ludic love style », *Journal of Social and Personal Relationships*, 22(4), p. 543-560.

- LEPKOWSKI, J., COUPER M. 2002. « Nonresponse in the second wave of longitudinal household surveys », *Survey nonresponse*, 15(2), p. 259-272.
- LOOSVELDT, G., PICKERY, J., BILLIET, J. 2002. « Item nonresponse as a predictor of unit nonresponse in a panel survey », *Journal of official statistics-stockholm*, 18(4), p. 545-558.
- LYE, D., BIBLARZ, T. 1993. « The Effects of Attitudes Toward Family Life and Gender Roles on Marital Satisfaction », *Journal of Family Issues*, 14(2), p. 157-188.
- MARCIL-GRATTON, N., LE BOURDAIS, C., LAPIERRE-ADAMCYK, E. 2002. « Le couple, section II - Les ruptures parentales dans la vie des tout-petits : un premier regard », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, (11), p. 11-29
- MYERS S. 1997. « Marital Uncertainty and Childbearing », *Social Forces*, 75(4), p. 1271-1289.
- NOCK, S. 1995. « A comparison of marriages and cohabiting relationships », *Journal of Family Issues*, 16(1), p. 53-76.
- O'NEIL, M. 1979. « Estimating the Nonresponse Bias Due to Refusals in Telephone Surveys », *Public Opinion Quarterly*, 43(2), p. 218-232.
- OLSON, D. 2000. « Circumplex model of marital and family systems », *Journal of family therapy*, 22(2), p. 144-167.
- PIRUS, C., BOIS, C., DUFOURG, M.-N., LANOE, J.-L., VAN DENTORREN, S., LERIDON, H., l'équipe Elfe. 2010. « La construction d'une cohorte : L'expérience du projet français Elfe », *Population*, 65(4), p. 637-670.
- POPENOE, D. 1988. *Disturbing the nest: Family change and decline in modern societies*, Transaction Publishers, 390 p.
- PRESSER H. 2000. « Nonstandard work schedules and marital instability », *Journal of Marriage and Family*, 62(1), p. 93-110.
- RAZAFINDRATSIMA, N., KISHIMBA, N. et l'équipe COCON. 2004. « La déperdition dans la cohorte Cocon entre 2000 et 2002 », *Population-F*, 59(3-4), p. 419-448.
- RÉGNIER-LOILIER, A. 2009. « La déperdition dans les enquêtes longitudinales : l'exemple de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles », *courrier des statistiques*, (128), p. 55-61.
- RÉGNIER-LOILIER, A., HIRON, C. 2010. « Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant », *Politiques sociales et familiales*, 99, p. 5-25.
- ROBINS, L. 1963. « The reluctant respondent », *Public Opinion Quarterly*, 27(2), p. 276-286.
- SEGALEN, M. 2002. « Les nouvelles familles », dans J.-F. Dortier, éd., *Familles: permanence et métamorphoses*, Paris, 1 vol. (336 p.), p. 63-68.
- SEGALEN, M. 2013. *Sociologie de la famille*. Armand Colin, 352 p.
- SINGER, E. 2002. « The use of incentives to reduce nonresponse in household surveys », *Survey nonresponse*, (51), p. 163-177.
- de SINGLY, F. 1982. « Mariage, dot scolaire et position sociale », *Économie et statistique*, 142(1), p. 7-20.

- SOLAZ, A. 2009. « Histoire conjugale et division du travail au sein du couple », dans A. RÉGNIER-LOILIER, éd., *Portraits de famille : l'enquête Etude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris : Ined, 2009 - 1 vol. (543 p.), p. 265-288.
- STEIL, J. 1997. *Marital Equality: Its Relationship to the Well-Being of Husbands and Wives*, Sage series on close relationships, Sage Publications, Inc., 167 p.
- TOULEMON, L. 1994. « La place des enfants dans l'histoire des couples », *Population*, 49(6), p. 1321-1345.
- TOURANGEAU, R. 2000. *The psychology of survey response*. Cambridge University Press, 403 p.
- VIKAT, A., SPÉDER, Z., BEETS, G., et al. 2007. « Generations and gender survey (ggs): towards a better understanding of relationships and processes in the life course », *Demographic research*, 17(14), p. 389-440.
- WATSON, D. 2003. « Sample attrition between waves 1 and 5 in the European Community Household Panel », *European Sociological Review*, 19(4), p. 361-378.
- WIDMER, E., KELLERHALS, J., LEVY, R., et al.. 2003. *Couples contemporains : Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*, Zurich, Seismo. 251 p.
- WILCOX, J. B. 1977. « The interaction of refusal and not-at-home sources of nonresponse bias », *Journal of Marketing Research*, 14(4) p. 592-597.

Résumé

Les conflits conjugaux sont en partie révélateurs du fonctionnement des interactions conjugales. Aussi, dans le cadre d'enquêtes longitudinales, certains répondants qui souhaitent préserver l'image de leur couple pourraient refuser de renouveler leur participation pour ne plus avoir à donner à voir les désaccords qu'ils ont avec leur conjoint. Cet article propose alors d'étudier en quoi l'attrition de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » – qui touche 35% de l'effectif initial des répondants – est liée aux désaccords des enquêtés lors de la première vague de l'enquête. Les résultats montrent que ceux qui font le moins mention de leurs désaccords participent plus rarement à la vague suivante, et ce, en raison de moindres capitaux socioculturels leur permettant d'exprimer leurs désaccords. À l'inverse, ceux qui renouvellent l'enquête en profitent pour se délivrer de certaines frustrations et insatisfactions engendrées par les désaccords qu'ils ont eus avec leur conjoint. Ces insatisfactions concernent particulièrement l'éducation des enfants pour les femmes, et les relations sexuelles pour les hommes.